

MODALITES D'EXAMEN PCEM2
Année Universitaire 2009-2010

DISCIPLINE	Durée de l'épreuve	Période	Note sur		Session 1	Session 2
ANATOMIE	ET : 1h30	S2	60	ET : 40	QROC	Oral
	CC : 10x10mn	S1 et S2		CC : 20	QCM (100)	
SEMEIOLOGIE MEDICALE	ET : 0h45	S1	40	ET : 20	Q rédaction	Oral
	CC : 2x15mn	S1		CC : 10	QCM (30)	
SEMEIOLOGIE CHIRURGICALE	ET : 1h	S2	25	ET : 14	10 QROC	Oral
	CC : 2x10mn	S2		CC : 6	QCM (20)	
PSYCHOLOGIE MEDICALE	ET : 0h30	S1	20	ET : 14	Q rédaction	Oral
	CC : 2x10mn	S1		CC : 6	QCM (20)	
TECHNIQUE D'IMAGERIE	ET : 1h00	S1	40	ET : 20	5 QROC	Oral
	CC : 5x6mn	S1		CC : 10	QCM (30)	
IMMUNOLOGIE	ET : 0h30	S2	25	ET : 17	Q rédaction	Oral
	CC : 2x15mn	S2		CC : 8	QCM (30)	
TECHNIQUE 1 ^{ER} SECOURS	ET : 0h30	S1	30	ET : 15	2 QROC	Oral
	CC : 2x15mn	S1		CC : 15	QCM (30)	
PHYSIOLOGIE	ET : 1h30	S2	60	ET : 40	Q rédaction	Ecrit
	CC : 9x10mn	S1 et S2		CC : 20	QCM (90)	
NUTRITION METABOLISME	ET : 0h30	S2	20	ET : 14	Q rédaction	Oral
	CC : 2x10mn	S2		CC : 6	QCM (20)	
CYTOLOGIE - HISTOLOGIE	ET : 1h15	S2	50	ET : 30	Q rédaction	Ecrit
	CC : 4x12mn	S1 et S2		CC : 20	QCM et/ou QROC	
BIOLOGIE DE LA REPRODUCTION	ET : 0h30	S1	25	ET : 17	Q rédaction	Oral
	CC : 2x10mn	S1		CC : 8	QCM (20)	

EPIDEMIOLOGIE ECONOMIE	ET : 0h20	S1	20	ET : 7	Q rédaction	Oral
	CC : 1x10mn	S1		CC : 3	QCM (10)	
BIOSTATISTIQUE S	ET : 0h30	S1	25	ET : 17	Q rédaction	Oral
	CC : 2x12mn	S1		CC : 8	QCM (24)	
ANGLAIS*	Intensif	S2	40	Int : 10		Oral
	Extensif : 3x1h	S1 et S2		Ext : 30		
OPTIONNEL *			40			
TOTAL			520			

ET : examen terminal

CC : contrôle continu

* : discipline validante, non classante

Les notes des examens du premier semestre et des contrôles continus seront affichées en cours d'année.

**MODALITES DE PASSAGE DE PCEM2 EN DCEM1
1^{ère} SESSION**

Vous êtes admis à condition :

- D'avoir obtenu la moyenne générale : 260 points ou plus
- De n'avoir aucune note éliminatoire (inférieure ou égale à 7/20) dans aucune discipline
- D'avoir validé les travaux pratiques (Biophysique, Technique d'Imagerie, 1^{er} secours, Physiologie, Biostatistiques), l'anglais et le certificat optionnel
- D'avoir validé les stages hospitaliers
- D'avoir été présents à tous les enseignements obligatoires (enseignements dirigés)

Vous êtes ajourné si :

- Vous avez obtenu moins de 260 points
- Ou vous avez une note éliminatoire dans une discipline ou plus
- Ou vous n'avez pas validé les travaux pratiques

Dans ce cas vous devez vous présenter à la 2^{ème} session

Vous redoublez si :

- Vous n'avez pas validé les stages hospitaliers, l'anglais, les enseignements obligatoires ou le certificat optionnel
- Vous avez une absence non justifiée à une épreuve terminale
- Vous êtes ajourné en 2^{ème} session

2^{EME} SESSION

- En cas de non validation des travaux pratiques seulement, vous devez vous présenter à l'épreuve pratique de remplacement
- Dans le cas d'une note générale inférieure à 260 points, vous devez vous présenter à toutes les épreuves pour lesquelles vous avez eu une note inférieure 10/20.
- Dans le cas d'une note éliminatoire, vous devez repasser cette épreuve.

Attention, la note de la 2^{ème} session annule et remplace celle de la 1^{ère} session.

Pour les redoublants

- Vous devez à nouveau vous présenter à toutes les épreuves.
- Si vous avez validé les travaux pratiques, vous en êtes dispensés.
- Si vous avez validé les stages hospitaliers, vous en êtes dispensés.

Classement pour les stages hospitaliers de DCEM1

Pour les étudiants admis en 1^{ère} session, le classement pour les stages hospitaliers de DCEM1 repose sur la note de l'ensemble des disciplines du PCEM2, excepté l'anglais et le certificat optionnel.

Les étudiants admis en 2^{ème} session (hors non validation des TP) seront classés après les étudiants admis en 1^{ère} session, sur la note de l'ensemble des disciplines du PCEM2, excepté l'anglais et le certificat optionnel. En cas de d'ex aequo, la note de séméiologie médicale départagera les candidats.